

11 avril 1949

2



# Société Suisse de Radiodiffusion

Schweizerische Rundspruch-Gesellschaft Società Svizzera di Radiodiffusione

Direction générale: Neuengasse 30, Berne Série N° 3695  
11 avril 1949

Ww: 11 avril 1949

SUGGESTIONS SOUMISES AUX DIRECTEURS EN VUE  
DE L'ETABLISSEMENT DE DIRECTIVES POUR LES PROGRAMMES  
RADIOPHONIQUES (SEANCE DES DIRECTEURS 21/23 AVRIL 1949)

## I

### CONSIDERATIONS GENERALES

Il est utile, pour toute entreprise subissant une évolution ou l'influence des événements, de faire le point de temps en temps. Ceci s'applique également à la radiodiffusion.

Nous avons fait le point avant la guerre, en 1939, alors que les Etats totalitaires constituaient une menace pour la paix européenne; nous avons alors rédigé les directives de la défense spirituelle du pays contre leurs idéologies.

A la fin de la guerre, au milieu du désarroi général, nous avons, une fois de plus, situé le rôle de notre pays et notamment sa situation à l'égard de l'Allemagne.

Aujourd'hui, l'existence de l'Europe est menacée par une guerre d'idéologies. Notre continent est tiraillé par une guerre froide déclenchée par Moscou qui cherche à troubler les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis.

Pour sauver l'Europe et son indépendance, nous voyons, entre autres, trois grands mouvements dont deux sont dus à l'initiative des Etats-Unis:

sur le plan politique la création de la Fédération européenne;  
sur le plan militaire défensif le Pacte de l'Atlantique;  
sur le plan économique le Plan Marshall, qui déploie déjà ses effets constructifs.



Située au coeur même de l'Europe, la Suisse est tout naturellement solidaire des pays qui l'entourent. Son indépendance dépend directement de celle de l'Europe. La question s'est posée pour elle, il y a quelques années, de savoir si elle allait prendre parti pour l'Est ou pour l'Ouest. Elle a pris position contre l'Est, mais non pas, comme beaucoup semblent le croire, en faveur de l'Amérique. Elle a pris position pour l'Europe.

Celle-ci, ébranlée et affaiblie par deux guerres meurtrières, n'est pas assez forte pour se relever elle-même. Comprenant que son sort est lié à celui de l'Europe, l'Amérique est venue à son aide. Sans une aide morale, économique et matérielle de l'Amérique, l'Europe ne se relèverait pas. Il importe que l'on s'en rende compte.

Ceci admis, on court deux dangers, à savoir:

- 1 - d'accorder à l'Amérique, dans tous les domaines, une importance exagérée;
- 2 - de perdre la notion des valeurs spirituelles et culturelles de l'Europe.

Il s'agit donc d'être ferme et décidé à l'égard des idéologies de la Russie, comme aussi d'être vigilant à l'endroit des Etats-Unis.

La Suisse est un des rares pays d'Europe dont la situation matérielle et morale ne se trouve pas affaiblie par deux guerres. Elle est un des derniers remparts de l'Idée européenne, c'est-à-dire de la culture chrétienne. Ces deux faits à eux seuls lui permettent de tenir tête aux idéologies dangereuses. Outre cela, ce petit pays jouit d'un très grand prestige et sa voix est écoutée.

La Suisse a donc des responsabilités à assumer, une tâche à remplir. Elle a le devoir de faire entendre sa voix. Elle ne doit à aucun prix pécher par cette fausse modestie qui est le propre du Suisse moyen. Si pour la radiodiffusion la prudence peut être une vertu, l'opportunisme et le manque de courage sont des défauts impardonnables. Elle doit suivre une ligne de conduite ferme et nettement tracée. Elle ne saurait trouver cette voie si elle confondait objectivité et faiblesse, prudence et lâcheté.

Quel est le rôle de la radiodiffusion suisse dans cette lutte des idéologies ?

Le rôle de la radiodiffusion n'est pas seulement de délasser les foules, mais aussi de combattre pour la sauvegarde des principes qui constituent la base de toute démocratie chrétienne.

Nous ne nous sommes pas assez rendu compte, jusqu'ici, du rôle que joue notre radiodiffusion dans la vie intellectuelle et politique de l'Europe. Nous sommes bien obligés de reconnaître que c'est l'étranger qui a découvert l'importance immense de la radiodiffusion suisse, déjà au cours du conflit idéologique de l'avant-guerre et, plus encore, pendant les hostilités.

En revanche, nos autorités ne se rendent pas encore compte pleinement de son rayonnement, de son importance, de son influence. Elles les découvriront peut-être le jour qu'elle leur demandera des subventions.

S'il fallait des preuves de cet état d'esprit, nous citerions les derniers débats aux Chambres fédérales, comme aussi le fait que nous n'avons pas encore été déclarés majeurs, c'est-à-dire que nous sommes encore et toujours sous la tutelle de la presse et des éditeurs.

Mais ne manquons-nous pas nous-mêmes d'assurance et de confiance ? Comment, par exemple, réagissons-nous aux attaques de la presse qui cherche à tout moment à brider la radio ?

Il suffit que la plus obscure des feuilles publie une attaque pour que les autorités responsables de la radiodiffusion s'émeuvent.

Sommes-nous défendus par elle comme nous devrions l'être ?

Si nos autorités supérieures suivaient mieux nos programmes, elles sauraient nous défendre. Savons-nous nous défendre nous-mêmes ? Si nous répondons dans la presse écrite, n'est-ce pas peut-être parce que nous n'avons pas le courage de nous servir de nos propres moyens ?

Commençons donc par prendre conscience de notre propre importance. N'oublions pas que nous possédons l'instrument le plus puissant pour la formation de l'opinion publique et que les masses nous écoutent. Nous n'avons donc aucune raison de prendre trop au tragique les attaques dirigées contre tel ou tel studio, contre telle ou telle émission. Le directeur de studio qui n'a jamais été

attaqué est probablement un homme qui n'a pas eu le courage de défendre certaines idées.

Il est certes louable d'affirmer qu'il faut avoir du courage, prendre parti et se mêler des problèmes qui bouleversent notre continent; mais il s'agit de savoir si la position spéciale de la Suisse neutre et indépendante permet à sa radiodiffusion de s'immiscer dans des conflits idéologiques du dehors.

Ce point doit être élucidé avant qu'il puisse être question d'établir des directives.

## II

### LA NEUTRALITE SUISSE EN FACE DES PROBLEMES INTERNATIONAUX

Le principe de la neutralité a été pour la première fois exposé clairement et avec génie par Nicolas de Flüe dans ces deux conseils: "Ne vous mêlez pas des querelles de l'étranger" et "N'élargissez pas trop les frontières de la Confédération". Ces mots d'ordre du grand ermite n'avaient qu'une portée matérielle et non pas spirituelle. Ils impliquent la renonciation à toute guerre d'agression, à toute alliance d'Etats, et à toute idée de conquête. Mais ils n'impliquent en aucune façon l'obligation de ne pas résister à une agression ni de désarmer.

Tout au contraire, la Suisse doit supporter en permanence un très lourd fardeau d'armements, afin d'être prête à se défendre seule. La neutralité impose à chaque citoyen d'être toujours prêt matériellement et moralement à défendre le pays dans sa chair et dans son esprit. La neutralité suisse est une attitude virile ayant pour but de défendre la primauté du droit sur la force dans un monde où la force prime le droit. Jamais neutralité n'a voulu dire indifférence. Les adversaires du système démocratique suisse, les ignorants et les inconscients s'efforcent de répandre la conception que la neutralité doit aussi être spirituelle; ainsi, nous n'aurions pas le droit de prendre parti dans des querelles idéologiques sans violer notre statut de neutralité, et nous n'aurions pas le droit

de formuler des opinions ni d'exposer notre avis dans le conflit des idées qui secoue le monde.

L'absurdité d'une telle thèse n'a pas besoin d'être démontrée. En effet, de deux choses l'une, ou bien les querelles de l'étranger ne concernent aucunement la Suisse - comme, par exemple, un pronunciamiento au Venezuela - ou bien elles la touchent spirituellement et la Suisse a alors non seulement le droit, mais le devoir de se départir de sa neutralité. Elle a l'obligation sacrée de se défendre contre l'attaque dirigée volontairement ou non contre les fondements spirituels de son existence.

Dès l'instant que ces querelles mettent en jeu les principes vitaux de la démocratie suisse, celle-ci est en état de légitime défense et c'est pourquoi nous avons dit que la neutralité obligeait chaque citoyen à être toujours prêt matériellement et moralement. Si la neutralité nous obligeait à nous laisser envahir spirituellement sans résister, à abdiquer toute liberté et toute dignité de l'esprit, la Suisse ne serait plus qu'un corps sans âme.

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'une lutte entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire du conflit entre l'Amérique et l'URSS. Bien des ignorants ou des adversaires de la Suisse estiment qu'elle ne devrait pas s'en mêler, puisqu'elle n'est ni de l'Ouest ni de l'Est. Mais ce conflit se déroule aujourd'hui à l'intérieur de chaque continent, de chaque pays, de chaque famille.

L'URSS, par sa guerre froide, attaque tout ce qui est spirituellement la raison d'être de notre pays: son idéal chrétien, démocratique et libéral, son respect du droit et de la dignité humaine.

La Suisse a donc le devoir sacré de défendre son patrimoine national. Toute autre attitude équivaudrait à une trahison.

La politique de l'autruche ne change en rien le cours des événements. Ce n'est pas parce que nous aurons dit ce que nous pensons que l'Etat-Major de l'Armée rouge décidera d'envahir notre territoire. Ce n'est pas parce que nous ne l'aurons pas dit qu'il s'en abstiendra. Il en va de même sur le plan commercial.... L'URSS achètera et vendra à la Suisse non pas parce que la radiodiffusion suisse aura dit ceci ou aura tu cela, mais parce que tel sera son intérêt économique. S'il en fallait une preuve, l'Allemagne hitlérienne l'aurait fournie.

## III

LA RADIODIFFUSION SUISSE EN FACE DES PROBLEMES INTERNATIONAUX

Voyons l'attitude que doit prendre notre radio en face des grandes questions de l'heure.

- 1 - A l'égard du Plan Marshall, notre attitude est claire. La Suisse est favorable à l'idée de coopération économique européenne. Elle est un des seuls pays qui participent avec l'Amérique à l'aide à l'Europe en qualité de pays donateurs et l'on n'exige de nous rien qui soit incompatible avec notre souveraineté nationale.
- 2 - La Fédération européenne - La Suisse est favorable à ce principe, mais elle doit être réservée quant à son application actuelle. Officiellement, elle ne s'engage à rien. Nous souhaitons tous une fédération européenne, mais une fédération européenne complète et non pas seulement occidentale. Les principes de notre neutralité ne permettent pas à notre pays d'adhérer au Pacte de Bruxelles. Officiellement, notre gouvernement ne peut pas non plus participer activement aux travaux d'édification d'une fédération européenne occidentale. Ce projet suscite le plus vif intérêt; nous devons en observer la marche d'un oeil favorable, en suivre l'évolution dans nos émissions et avoir toujours présent à l'esprit que si la Fédération européenne se fait, elle devra se faire avec la Suisse.
- 3 - Le Pacte de l'Atlantique - La Suisse ne peut, bien entendu, y adhérer. Il vient d'être signé à Washington. C'est peut-être l'événement diplomatique le plus marquant dans l'histoire de notre génération. Il peut devenir l'instrument le plus puissant pour la paix. En tout cas, il constitue déjà une mesure de sécurité collective dirigée contre un agresseur éventuel. Aujourd'hui, il nous semble que ce pacte soit encore plus ou moins une subordination de l'Europe à l'Amérique, mais il ne tient qu'à l'Europe qu'il devienne un pacte de coordination de l'Europe et l'ossature de la Fédération européenne.

4 - Les mouvements en faveur de la paix - La Suisse est certainement l'un des pays les plus pacifiques du monde et sa neutralité est le moyen par excellence pour lui garantir la paix. Il n'y a donc aucune raison de répandre en Suisse l'idée de la paix.

Toute propagande pacifiste en Suisse ne peut donc avoir pour but que l'affaiblissement des moyens de notre défense nationale, matérielle et spirituelle. Or, la seule chance qu'ait la Suisse d'éviter une guerre, c'est de démontrer à un agresseur éventuel que le prix de sa conquête serait trop élevé; c'est pour cela que notre neutralité est une neutralité armée et que nous dépensons aujourd'hui de pareilles sommes pour notre petite armée de milices qui est la plus puissante en Europe continentale. Ne confondons pas pacifisme et paix. Rappelons-nous qu'à la Conférence du désarmement, les gouvernements qui demandaient le plus ardemment que l'on désarmât étaient ceux de Berlin, de Rome et de Moscou, et ceux qui étaient traités de belliqueux étaient ceux de la Pologne, de la Finlande et de la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, cette vaste campagne de paix est dirigée ostensiblement par le Kominform et le Politbureau. Sachons nous garder des faux prophètes. La radio doit effectivement lutter pour la paix, la paix dans la liberté et le respect de la dignité humaine, et non pas pour une paix russe, une paix d'asservissement. Une des causes indirectes de la guerre de 1939 a été le pacifisme mal compris des Etats-Unis et leur désarmement total qui, paralysant la volonté de défense des peuples, poussa Hitler à ses folles témérités.

C'est en défendant sans compromis les principes chrétiens, les principes de justice, de dignité humaine et les principes des droits de l'homme que nous ferons la propagande la plus efficace en faveur de la paix telle que nous la concevons. Il en résulte que la radiodiffusion suisse ne peut rester indifférente devant cette propagande pacifiste dirigée par le Kremlin. La neutralité de la Suisse l'oblige à se défendre spirituellement comme elle le ferait dans le cas d'une attaque matérielle.

5 - Le communisme - Il est bien entendu que nous ne pouvons admettre chez nous le communisme en tant qu'idéologie russe. Il n'y a qu'une attitude possible: la lutte la plus acharnée contre cette philosophie destructrice.

Mais un problème se pose pour la radio. Le parti communiste étant un parti légal, qui a ses représentants aux Chambres fédérales et au sein des autorités communales et cantonales, la radio qui défend les principes de liberté et d'égalité peut-elle raisonnablement refuser ses microphones aux membres de ce parti ?

Si nous laissons parler nos sentiments, nous répondrions "oui", mais la raison nous incite à répondre "non". Le public suisse, dans sa grande majorité, ne comprendrait pas ni n'admettrait que nous accordions l'usage du microphone aux communistes pour qu'ils y exposent leurs idées. Personnellement, je n'hésiterais pas à répondre que nous pouvons le faire, sous certaines conditions, bien entendu, conditions portant sur le choix de la personne, du sujet, de l'heure, du genre de l'émission et même du studio.

La question d'accorder ou de refuser notre microphone à des membres du parti communiste est en somme secondaire. Ce qui importe le plus, c'est que nos émetteurs non seulement ne propagent pas des idées communistes, mais qu'ils les combattent ouvertement, puisque le Kominform, en portant la lutte à l'intérieur de nos frontières, a violé notre neutralité. Si la Suisse veut suivre sa destinée, il faut que sa radiodiffusion fasse preuve de courage et de caractère.

#### IV

#### CONCLUSIONS

Si l'on admet les thèses que nous venons d'exposer, les conclusions sont simples. Mais je pense qu'il est quand même utile de les condenser ici en quelques points. La discussion ne pourra qu'en être facilitée.

Les directives devront être claires et précises; elles ne devront pas se prêter à des interprétations diverses.

On exige aujourd'hui d'un directeur de studio tant de qualités intellectuelles et morales, tant de connaissances artistiques et littéraires, tant de doigté et de flair qu'il est superflu de lui donner des instructions trop détaillées. Il saura mieux que quiconque ce qu'il convient de faire et de ne pas faire.

En revanche, en raison de la diversité de nos studios, il est indispensable qu'en face des problèmes dont nous venons de parler, tous se tiennent, dans leurs émissions, aux mêmes principes. Ces principes doivent être conformes au sentiment du peuple suisse et à la politique de son gouvernement. Ils doivent être observés également par la Télédiffusion et l'Agence Télégraphique Suisse.

Essayons de fixer ici quelques points.

- a - la radiodiffusion doit défendre activement le principe de la neutralité et surtout de la neutralité armée. Ce principe de la neutralité lui impose le devoir de prendre position dans le conflit des idéologies;
- b - dans ce conflit qui oppose l'Est et l'Ouest, la radiodiffusion doit affirmer que nous sommes suisses d'abord et européens ensuite;
- c - nous devons être fermes et intransigeants à l'égard des idéologies soviétiques, refléter dans nos émissions la lutte contre le communisme et sa fausse conception du pacifisme;
- d - nous devons avoir conscience du fait que le sort de l'Europe dépend de l'Amérique. Toute propagande anti-américaine serait donc absurde, mais il serait tout aussi dangereux de ne voir le salut que dans l'américanisme. L'Europe restera le réservoir où l'Amérique puisera les valeurs spirituelles et culturelles, comme aussi les principes de la véritable démocratie et des droits de l'homme;
- e - toute aide américaine à l'Europe serait vaine si l'Europe elle-même ne déployait tous ses efforts pour se sauver. On pourrait paraphraser le proverbe et dire: "Aide-toi, l'Amérique t'aidera!"

- f - nos émissions donneront un écho sympathique du développement de la Fédération européenne et lui manifesteront notre intérêt, mais nous nous garderons de nous poser en champions de ce mouvement;
- g - nous devons défendre avec courage les principes de la Suisse, pays démocratique, chrétien, indépendant et pacifique où le droit prime la force.

En résumé, une seule et unique directive suffit: "Ayez du bon sens et du courage!"

R. de R.

Berne, le 11 avril 1949